

AR PREFECTURE

016-211602362-20181214-D_2018-12-18-08
Reçu le 19/12/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

8, place du champ de foire

16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthis-sur-boeme.fr

**délibération :
D_2018_11_8**

L'an deux mille dix huit , le vendredi 14 décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 07 Décembre 2018

Présents : 19

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle

Votants : 20

**Objet : Demande de
subvention pour des
équipements destinés aux
personnes malvoyantes**

Pouvoirs :

Madame BERTIN Nathalie a donné pouvoir à Monsieur BORRÉDON Richard

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BERTIN Nathalie, Madame SOULET Sandrine, Madame GROLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Madame RELET, adjointe, expose aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre du partenariat avec le Service Départemental de Lecture, la médiathèque de Mouthiers-Sur-Boëme a mis à disposition du public un espace Lire autrement, à destination d'un public déficient visuel, malvoyant ou non voyant. Cet espace est composé de livres audios, de livres en gros caractères et de livres pour un lectorat dyslexique.

Afin d'améliorer l'accueil de ces publics, il pourrait être utile de compléter cette offre avec une lampe basse vision, une loupe électronique mises à disposition du public sur place, ainsi qu'un lecteur Daisy qui pourrait être emprunté par les usagers, afin que ceux-ci puissent profiter dans de meilleures conditions de l'offre en livres lus.

Un devis a été effectué auprès de l'association Valentin Haüy pour l'acquisition de ce matériel pour un montant de 937 € TTC.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **DECIDE** d'accepter la proposition financière de l'entreprise Valentin Haüy pour un montant de 937 € TTC ;
- **SOLLICITE** une subvention auprès d'organismes (Grand Angoulême, Ohé Prométhée, DRAC...) ayant un lien avec la nature de la dépense et son objectif de favoriser l'accès à la culture auprès du public déficient visuel ;
- **PRECISE** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 14/12/2018, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **19 DEC. 2018**

